

## CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATA

Commune :  
HennebontNuméro d'ordre du document  
d'arpentage : \_\_\_\_\_  
Numéro d'ordre du registre de  
constatation des droits : \_\_\_\_\_  
Cachet du service d'origine :CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)  
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

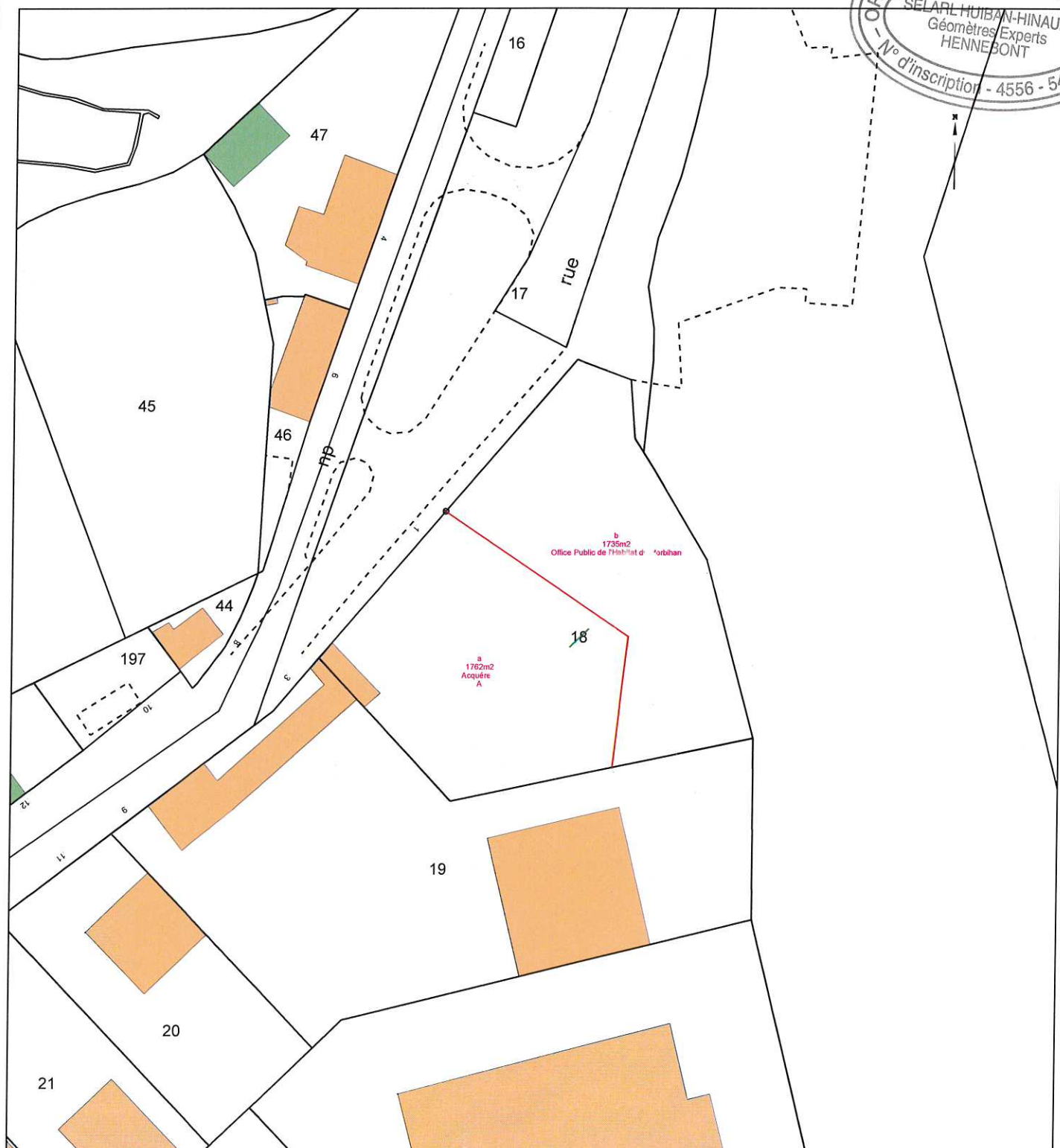
B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le 07/10/2011 par M HUIBAN-HINAULT géomètre à LORIENTLes propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la chemise 6463

A HENNEBONT, le 07/10/2011

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 07/10/2011  
Support numérique :Document d'arpentage dressé  
par M. HINAULT Jean Charles  
à : HENNEBONT  
Date : 07/10/2011  
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux même le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).



# HENNEBONT

TY MOR

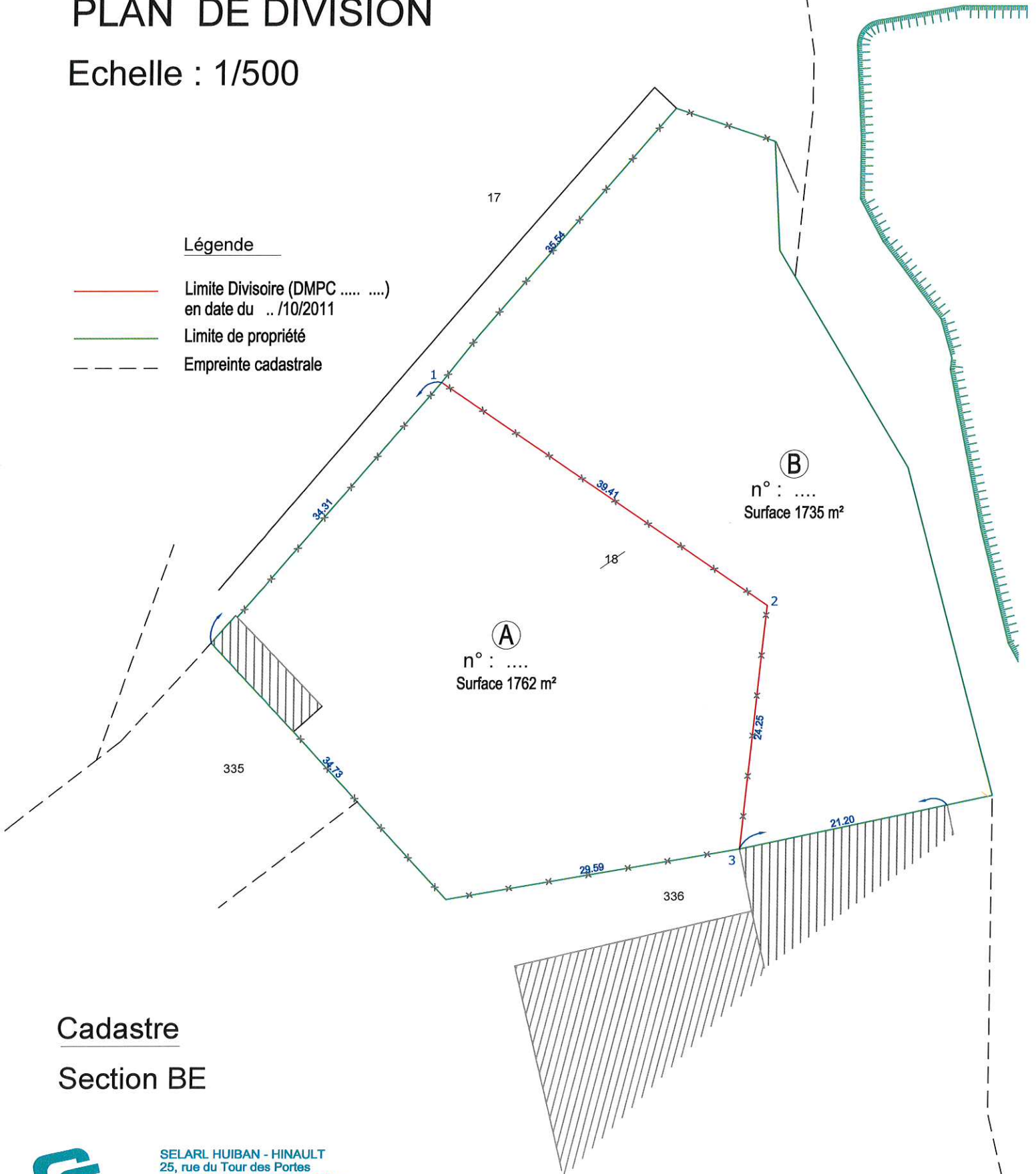
## PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/500

MATRICULE	X	Y
1	1230210.23	7196582.16
2	1230242.90	7196560.12
3	1230240.43	7196536.00

### Légende

- Limite Divisoire (DMPC ..... ..) en date du .. /10/2011
- Limite de propriété
- - - Empreinte cadastrale



Cadastre

Section BE



SELARL HUIBAN - HINAULT  
 25, rue du Tour des Portes  
 BP 656 - 56106 LORIENT cedex

Tél : 02-97-21-01-03  
 Fax : 02-97-64-28-83

Octobre 2011